



CFPPA de L'ÉPINE  
Campus de la Nature et du Vivant  
L'ÉPINE

20230116-DI-ES1-

EPLEFPA de Châlons-en-Champagne

SIRET : 195 111 968 00036  
NDA : 2151P002051  
Cet engagement ne vaut pas agrément de l'État

CFPPA de l'Épine  
52 allée du Château  
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11  
Fax : 03 26 68 66 26  
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.eplefpachalonsenchampagne.fr



CERTIFICAT INDIVIDUEL

# CERTIPHYTO INITIAL DÉCIDEUR EN ENTREPRISE - Soumise à agrément -



## OBJECTIFS VISÉS

- Obtention du certificat individuel « Décideur en entreprise soumise à agrément ».
- Former à la réduction des produits, promouvoir les stratégies permettant de réduire leurs utilisations, sécuriser l'utilisation pour l'homme et l'environnement et actualiser ses connaissances.

## MODES DE VALIDATION

Formation courte certifiante.  
À l'issue de la formation, un test sous forme de QCM, est réalisé sur poste informatique en vue de l'obtention du certificat.

  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le CFPPA de L'ÉPINE est certifié selon les exigences des référentiels QualiFormAgri et Qualiopi (ACTION DE FORMATION) depuis le 12/11/2021.



Suivez-nous sur notre page **facebook** : @cfppadelepine



## DURÉE DE L'ACTION

- 21 heures (3 journées de 7 heures).

## DATES DE SESSION

- Calendrier consultable sur le site internet du CFPPA de l'Épine [www.eplefpachalonsenchampagne.fr](http://www.eplefpachalonsenchampagne.fr)
- Si besoin, nous contacter.

## VOIE DE FORMATION

Formation professionnelle continue

## ACCESSIBILITE PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être proposé pour faciliter leurs parcours.  
N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent handicap au 03.26.68.66.11

## CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Arrêté du 29 Août 2016 portant création et fixant les modalités d'obtention du certificat individuel pour l'activité « Décideur en entreprise soumise à agrément ».
- Réglementation et sécurité environnementale > 6 h
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public > 7 h
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives > 7 h
- Vérification des connaissances par test informatique > 1 h

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Mobilisation des acquis des stagiaires et apports théoriques via support informatique (PowerPoint).
- Apports théoriques sur les problématiques de milieux locaux (zones de captages...).
- Illustration des pratiques par la présentation de films et de vidéos.

## NOMBRE DE STAGIAIRES

- Min : 8 personnes / Max : 15 personnes

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction
- Taux de réussite à la certification : **95,24 %**

## PRÉREQUIS

- Savoir lire et écrire.

## COÛT DE LA FORMATION

120€/ jour de formation, soit pour un parcours de 360 €.

## INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT
- Formation éligible au CPF.
- Autres financements : (VIVEA, OPCO, plan de développement des compétences...).



## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Tout public

## MODALITÉS D'ACCES DES DEMANDEURS

- Délais d'accès à l'action : Inscriptions demandées 15 jours avant le début de la session.

